



## BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication**  
**Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS**  
**l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 230 Septembre 2018**

---

### **Sommaire**

---

#### **\*Éditorial\***

Le mobile money triomphera-t-il de la banque mobile ?

#### **\*Actualités\***

Deux jeunes sénégalais emprisonnés depuis trois ans suite à des publications sur Facebook  
4<sup>ème</sup> édition du forum de partage et d'échanges de l'ARTP sur les secteurs régulés  
1<sup>ère</sup> édition du salon international E-business

Les experts comptables préoccupés par les effets de la transition numérique

L'ASBAD forme ses membres à l'usage professionnel des réseaux sociaux

Mame Aminata Diambo remporte l'édition 2018 du concours Jiggen Ci TIC

Election du nouveau bureau d'ISOC Sénégal

Article 27 du Code des télécommunications : SONATEL et gouvernement tentent de rassurer

Lancement du Bureau d'information gouvernementale

Facebook organise une tournée de sensibilisation sur la sécurité en ligne

Publication par Similawerweb du Top 30 des sites les plus visités au Sénégal

Le nouveau DGPN déclare la guerre aux dérives sur les réseaux sociaux

#### **\*Politique\***

Babacar Diagne, Président du CNRA, dévoile sa feuille de route

L'UA adopte la Convention sur la cybersécurité et la protection des données

#### **\*Infrastructures et services\***

Orange investit dans le câble sous-marin MainOne

La SONATEL a procédé au lancement de la 4G+

#### **\*Projets\***

L'ARTP envisage de créer une brigade de lutte contre la fraude sur les télécommunications

#### **\*Rendez-vous\***

Atelier régional sur le commerce électronique (9-10 octobre 2018, Ouaga, Burkina-Faso)

6<sup>ème</sup> édition du Forum national sur la Gouvernance de l'Internet (Dakar, 11-12 octobre 2018)

CAREN (16-18 octobre 2018, Ouagadougou, Burkina-Faso)

---

**Le mobile money triomphera-t-il de la banque mobile ?**

---

En septembre 2018, Orange Money a célébré le dixième anniversaire de son lancement qui avait eu lieu en décembre 2008 en Côte d’Ivoire. Orange Money est actuellement proposé dans dix-sept pays d’Afrique, compte quarante millions de clients, dont treize millions utilisent le service chaque mois et a atteint 26 milliards d’euros de transactions en 2017. Au Sénégal, où le lancement d’Orange Money a eu lieu en avril 2010, il comptait 1,3 millions d’utilisateurs actifs au premier semestre 2018 et le service qui permettait uniquement les dépôts et retraits d’argent, l’achat de crédit téléphonique et le paiement des factures a beaucoup évolué. Ainsi, en matière de transfert d’argent, il est également possible de transférer de l’argent à un tiers possédant un compte Orange Money. Cependant, la dimension la plus innovante est sans conteste le paiement de services via un téléphone portable qui permet régler des factures d’eau, d’électricité, de téléphone, d’Internet, etc. mais également d’acheter des biens et services dans des restaurants, des commerces, petits ou grands, des stations-service, etc. ou encore de payer des frais de scolarité dans les établissements scolaires ainsi que des salaires voire des taxes et impôts. Par ailleurs, depuis le début de l’année 2016, Orange Money a obtenu un agrément d’Etablissement de Monnaie Electronique (EME) de la Banque centrale des Etats d’Afrique de l’Ouest (BCEAO) pour la Côte d’Ivoire, le Mali et le Sénégal et de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), qui lui permet de faire du mobile banking dans ses pays. Le principal intérêt de l’obtention de ce statut est de ne pas être obligé de s’affilier à une banque commerciale pour opérer et de pouvoir par ailleurs accorder des prêts dans le cadre d’opérations de micro crédit. Ainsi au Sénégal, les clients disposant d’une carte Orange Money, peuvent retirer de l’argent directement dans les guichets automatiques de banque (GAB) des établissements bancaires affiliés au Groupement interbancaire monétique de l’Union économique et monétaire ouest africaine (GIM-UEMOA) et faire des transactions entre leur compte bancaire et leur compte Orange Money. Cela étant, il existe quelques freins au développement du mobile money tels que la faible, voire l’absence, d’interopérabilité entre les plateformes utilisées par les différents opérateurs qui limite fortement l’accès et l’utilisation de ces services financiers ou encore les accords d’exclusivité que les opérateurs de téléphonie mobile peuvent signer avec tel ou tel prestataire de services et qui interdisent, de fait, aux clients des autres opérateurs d’opérer des transactions avec ces prestataires. Le succès d’Orange Money ne doit pas nous faire oublier que le mobile money a vu le jour au Kenya avec le lancement de M-Pesa par Safaricom avant de se répandre à travers le continent africain. Son succès s’explique par le faible taux de bancarisation et le faible déploiement des réseaux postaux, qui constituent une entrave à l’inclusion financière et au développement économique. Cependant, l’irruption du numérique dans ce secteur provoque d’importantes disruptions avec d’une part des opérateurs de télécommunications qui concurrencent désormais les banques et d’autre part des établissements bancaires qui proposent des applications mobiles. Au Sénégal, face à Orange Money, les offres se multiplient et les services se diversifient. Tigo Cash, Joni Joni, Expresso E-money, Wari, Tam Tam, PosteCash, Intouch et d’autres encore se disputent vigoureusement des parts d’un marché en plein essor. Ces tendances fortes, posent avec acuité, la nécessaire coordination des activités de régulation, dans un contexte de convergence de l’économie numérique, qui dépendent jusqu’à présente d’autorités et d’instances spécialisées. S’il est trop tôt pour désigner le vainqueur de ce qui s’annonce comme un combat de titans, il est clair que c’est celui qui saura se montrer le plus innovant qui triomphera.

**Alex Corenthin**  
**Secrétaire aux relations internationales**

---

## Actualités

---

### \* Deux jeunes sénégalais emprisonnés depuis trois ans suite à des publications sur Facebook

Deux jeunes sénégalais sont emprisonnés sans jugement depuis trois ans dans le cadre de procédures judiciaires pour « apologie du terrorisme », suite à des commentaires publiés sur Facebook. Le premier Saër Kébé, lycéen en classe terminale à l'époque des faits, a publié en mai 2015 un commentaire sur la page Facebook de l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal pour dénoncer le soutien des Etats-Unis à Israël dans le bombardement des territoires palestiniens. Le second, Ousseynou Diop, a été arrêté en novembre 2015 pour la publication d'un commentaire dans une discussion sur Facebook suite à l'attaque contre le journal satirique français « Charlie Hebdo ».

### \* 4<sup>ème</sup> édition du forum de partage et d'échanges de l'ARTP sur les secteurs régulés

Du 26 au 28 septembre 2018, l'Autorité de Régulation des télécommunications et Postes (ARTP), en collaboration avec le Réseau des journalistes spécialisés dans les TIC (REJOTIC), a organisé la quatrième édition de son forum de partage et d'échanges sur les secteurs régulés. L'objectif principal de cette manifestation était d'amener les professionnels des médias à s'imprégner davantage des missions et projets de l'ARTP en s'appropriant des thèmes fondamentaux développés dans les télécommunications/TIC et postes afin d'être mieux outillés pour diffuser et relayer les informations en la matière auprès du public. A cette occasion, Ismaïla Camara, Président du REJOTIC, a suggéré la création d'un fonds dédié aux journalistes spécialisés dans le domaine des télécommunications et des TIC qui serait alimenté par le Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT).

ARTP : <http://www.artp.sn/>

REJOTIC : <https://www.facebook.com/rejotic/>

FDSUT : <http://www.fdsut.sn/>

### \* 1<sup>ère</sup> édition du salon international E-business

Le salon international E-business s'est tenu les 27 et 28 septembre 2018 à Dakar (Sénégal). L'objectif de cette rencontre était de permettre aux acteurs, aussi bien privés que publics, au secteur formel tant qu'informel, de s'informer sur les enjeux du E-commerce, son utilisation et son efficacité dans le contexte mondial actuel.

### \* Les experts comptables préoccupés par les effets de la transition numérique

Le 20 septembre 2018, à l'occasion du deuxième congrès régional des experts comptables de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui se déroulait à Dakar (Sénégal), les experts comptables de la sous-région se sont penchés sur les conséquences de la transition digitale sur leur profession. La présidente de l'Ordre national des experts comptables et comptables agréés (ONECCA), Marie Ba a déclaré à cette occasion que plus de 60% de leurs activités sont appelés à disparaître et à être remplacées par des robots sans intervention humaine notable. Pour faire face à cette menace, elle a appelé à tirer profit des opportunités offertes par le numérique afin d'être plus compétitifs.

ONECCA : <https://www.onecca.org/>

UEMOA : <http://www.uemoa.int/>

### \* L'ASBAD forme ses membres à l'usage professionnel des réseaux sociaux

Du 8 et 15 septembre 2018, l'Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (ASBAD) a organisé une formation sur l'usage professionnel des réseaux sociaux. Au cours de cette formation, les cinquante-cinq (55) participants ont

pu suivre des présentations sur les techniques et les bonnes pratiques professionnelles mais également des modules consacrés comme à l'engagement citoyen, au lobbying et à l'activisme web.

ASBAD : <https://www.facebook.com/asbadsn/>

\* Mame Aminata Diambo remporte l'édition 2018 du concours Jiggen Ci TIC

L'édition 2018 du concours Jiggen Ci TIC, qui distingue les meilleures filles dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Sénégal a été remporté par Mame Aminata Diambo, L'étudiante en 2<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur de conception à l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications (ESMT). Son projet intitulé « We 221 » entend mettre en relation les acteurs du consommateur local sénégalais dans le secteur de l'alimentation. En remportant la première place de l'édition 2018 du concours du Jiggen Ci TIC, elle bénéficiera d'un fonds d'amorçage pour son projet, d'un stage à l'Agence de l'informatique du Sénégal (ADIE) et à la Direction du traitement automatique de l'information (DTAI) et d'un ordinateur portable.

Jiggen Ci TIC : <https://www.facebook.com/jiggencitic/>

\* Election du nouveau bureau d'ISOC Sénégal

Le 15 septembre 2018, le chapitre sénégalais d'Internet society, ISOC Sénégal, a tenu son assemblée générale annuelle. Un comité directeur de quinze (15) membres a été élu ainsi qu'un nouveau bureau composé de :

- Ndèye Maimouna DIOP, Présidente
- Aminata SY SECK, Vice-Présidente
- Gervais MENDY, Secrétaire général
- Jean Jacques NTAB, Secrétaire général adjoint
- Odile BARRY, Trésorière
- Edem Kobla NUNEKPEKU, Trésorier adjoint
- Rufina DABO SARR, Chargé de la communication

ISOC Sénégal : <http://www.isoc.sn/>

\* Article 27 du Code des télécommunications : SONATEL et gouvernement tentent de rassurer

Suite au tollé suscité par les dispositions figurant dans le dernier alinéa de l'article 27 du projet de Code des télécommunications électroniques dans lequel nombre d'acteurs de l'écosystème voient une menace pour la liberté d'expression et la neutralité du Net, la SONATEL a démenti toute volonté de sa part de bloquer l'accès aux services et applications Over The Top (OTT). De son côté, El Hadj Hamidou Kassé, Ministre chargé de la communication de la Présidence de la République a déclaré qu'il n'a jamais été question pour le gouvernement de s'en prendre à la liberté d'expression, mais tout simplement de réguler un secteur qui doit l'être au même titre que tous les autres.

\* Lancement du Bureau d'information gouvernementale

Le 10 septembre 2018, l'Etat du Sénégal a procédé au lancement d'une nouvelle entité dénommée Bureau d'information gouvernementale (BIG) qui vise à renforcer la communication du gouvernement.

Bureau d'information gouvernementale : <http://www.big.gouv.sn/>

\* Facebook organise une tournée de sensibilisation sur la sécurité en ligne

Au début du mois de septembre 2018, Facebook a entamé une tournée de sensibilisation sur la sécurité en ligne en Afrique francophone, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Cette campagne a mis un accent particulier sur la fourniture de conseils pratiques pour garantir une sécurité en ligne, et la sensibilisation des utilisateurs de la plateforme à ses normes communautaires. L'équipe de Facebook a également entrepris un certain nombre de sessions de formation et d'ateliers communs axés autour de la création d'un dialogue ouvert en matière de sécurité, tout en mettant en évidence les ressources existantes afin que les individus puissent se sentir appréciés, autonomes et en sécurité lorsqu'ils utilisent la plateforme. Cette tournée a réuni des organisations et associations de la société civile, des autorités publiques et des communautés et au Sénégal, une table ronde sur la sécurité des femmes et des enfants ainsi qu'un atelier sur le thème de la sécurité sur Facebook ont été organisés.

Facebook : <http://www.facebook.com/>

\* Publication par Similawerweb du Top 30 des sites les plus visités au Sénégal

Le classement, élaboré par Similiarweb, des trente sites les plus visités au Sénégal, laisse apparaître que YouTube est le site le plus visité, suivi par Google, Facebook, Google.sn et Wari. Parmi les sites d'information, Seneweb arrive en tête suivi par Léral et Sénégogo. Les sites pornographiques figurent également en bonne place avec des sites comme Xvideos, Xmx et de Pornhub. Enfin, il faut noter la présence dans ce Top 30 du site Campusen, dédié à l'orientation des nouveaux bacheliers, et du site de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS).

Similawerweb : <https://www.similarweb.com/>

\* Le nouveau DGPN déclare la guerre aux dérives sur les réseaux sociaux

Le 7 septembre 2018, à l'occasion de sa prise de fonctions comme Directeur général de la police nationale (DGPN), le Commissaire Ousmane Sy a dans son discours indiqué que « Les dérives sur les réseaux sociaux seront largement combattues. La police va mettre l'accent sur la prévention des menaces cybernétiques et la répression des infractions commises aux moyens des technologies de l'information et de la communication, dans le but d'accompagner la société vers un cyberspace sécurisé et pacifié ». Cette déclaration a fait un tollé sur les réseaux sociaux qui y ont vu une menace voilée à la liberté d'expression.

---

## Politique

---

\* Babacar Diagne, Président du CNRA, dévoile sa feuille de route

Le 10 septembre 2018, à l'occasion de son installation comme Président du Conseil national de régulation de l'Audiovisuel (CNRA), Babacar Diagne a été dévoilé sa feuille de route et fixé ses priorités. Parmi celles-ci figurent notamment la protection de la jeunesse, l'amélioration de la qualité des programmes audiovisuels, la libéralisation du secteur et le rééquilibrage du paysage médiatique.

CNRA : <http://www.cnra.sn/>

\* L'UA adopte la Convention sur la cybersécurité et la protection des données

L'Union africaine (UA), a adopté la Convention de l'Union Africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, qui partage de nombreux principes avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de l'Union Européenne (UE) tout en

présentant des divergences sur quelques points-clés. Adoptée le 27 juin 2014 à Malabo (Guinée Equatoriale), a été signée par dix-sept (17) pays sur cinquante-cinq (55) mais seuls deux (2) pays, le Sénégal et l'île Maurice, l'ont effectivement ratifiée pour une entrée en vigueur sur leur territoire.

Union africaine : <https://au.int/>

---

## Infrastructures et services

---

### \* Orange investit dans le câble sous-marin MainOne

Orange et la société MainOne Cable Company ont signé un contrat encadrant l'investissement d'Orange dans le câble sous-marin MainOne sur la côte de l'Afrique de l'Ouest. Le partenariat entre Orange et MainOne permettra notamment d'assurer la construction et l'installation de deux nouvelles branches et stations d'atterrissement qui connecteront le câble à Dakar (Sénégal) et à Abidjan (Côte d'Ivoire) d'ici mi-2019. Orange sera propriétaire de la station d'atterrissement à Dakar et grâce à cette nouvelle connexion, les populations locales pourront bénéficier d'une meilleure connectivité, de prix plus abordables et l'accès à de nouveaux services. Grâce à cette connexion au câble sous-marin MainOne, Orange bénéficiera de plusieurs téraoctets par seconde de bande passante supplémentaire pour le développement des services fixes et mobiles en Afrique. Plus concrètement, cette extension de câble offre l'opportunité d'améliorer la connectivité et de proposer une gamme de services plus étendue pour Orange Côte d'Ivoire et la Sonatel. MainOne proposera en outre un acheminement alternatif garantissant la redondance du trafic voix et data et en cas de problème, le trafic pourra être redirigé vers d'autres câbles de la zone, comme SAT3, WASC, SAFE et ACE. Le câble MainOne comprend actuellement un câble sous-marin d'une longueur de 7000 km, installé en 2010, et des stations d'atterrissement au Nigeria, au Ghana et au Portugal.

Orange : <https://www.orange.com/>

MainOne : <https://www.mainone.net/>

### \* La SONATEL a procédé au lancement de la 4G+

Le 6 septembre 2018, la SONATEL a procédé au lancement officielle de la 4G+ qui coïncide avec le maillage complet des grandes agglomérations par la 4G. La 4G+ permet d'atteindre une vitesse de connexion deux fois supérieure à celle de la 4G et pour l'instant 130 sites sont couverts en attendant une expansion dans l'ensemble du pays. Egalement connue sous l'appellation « LTE-Advanced », la 4G+, en se connectant simultanément à plusieurs bandes de fréquences 4G, offre des débits pouvant théoriquement aller jusqu'à 200 voire 300 Mbps. Depuis trois ans, Sonatel a investi plus de 220 milliards FCFA en équipements techniques de réseaux mobiles 2G, 3G, 4G et 4G+ mais aussi en matière de transport télécoms (IP et Transmission, Fibre optique, etc.) pour l'amélioration du réseau numérique contribuant ainsi à la mise en œuvre de la Stratégie « Sénégal Numérique 2025 ».

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

---

## Projets

---

### \* L'ARTP envisage de créer une brigade de lutte contre la fraude sur les télécommunications

Le 28 septembre 2018, à l'occasion d'un séminaire de formation sur la fraude dans les réseaux de télécommunications, Abdou Karim Sall, Directeur de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) a annoncé la mise en place d'une brigade chargée de lutter contre la fraude dans les réseaux de télécommunications au sein de l'ARTP.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

---

## Rendez-vous

---

\* Atelier régional sur le commerce électronique (9-10 octobre 2018, Ouaga, Burkina-Faso)

Un atelier régional sur le commerce électronique, organisée conjointement par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se déroulera les 9 au 10 octobre 2018 à Ouagadougou (Burkina-Faso). Cette rencontre aura pour objet de mettre en place une stratégie visant à promouvoir le commerce électronique à travers une présentation de rapports de trois pays de l'Afrique de l'ouest à savoir le Sénégal, le Togo et le Burkina-Faso.

CNUCED : <https://unctad.org>

UEMOA : <http://www.uemoa.int/>

\* 6<sup>ème</sup> édition du Forum national sur la Gouvernance de l'Internet (Dakar, 11-12 octobre 2018)

La sixième édition du Forum national sur la Gouvernance de l'Internet (FNGI) se déroulera sous la forme d'un atelier de réflexion et partage sur la protection des données personnelles au Sénégal les 11 et 12 octobre 2018 à Dakar (Sénégal). Cet atelier sera organisé par le Chapitre sénégalais de l'Internet Society (ISOC) avec la collaboration de la Commission des Données personnelles (CDP), le ministère de la communication, des télécommunications, des postes et de l'économie numérique et avec le soutien du bureau régional africain de l'Internet Society et de la Commission de l'Union africaine (CUA).

ISOC Sénégal : <http://www.isoc.sn/>

\* CAREN (16-18 octobre 2018, Ouagadougou, Burkina-Faso)

La première Conférence africaine sur la régulation et l'économie numérique (CAREN), organisée à l'initiative de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) du Burkina Faso et de Télécom Paris Tech (France), se déroulera du 16 au 18 octobre 2018 à Ouagadougou (Burkina-Faso).

**Envoyez-nous vos informations :** [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives :** <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)  
(Patrimoine - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0)  
Osiris, septembre 2018